



CREPS
Auvergne-Rhône-Alpes
— Vichy

2026 | 2030

PROJET D'ETABLISSEMENT



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes



**MINISTÈRE
DES SPORTS,
DE LA JEUNESSE
ET DE LA VIE ASSOCIATIVE**

Liberté
Égalité
Fraternité

Sommaire

Le CREPS de Vichy
a changé...

04

Le CREPS de Vichy
aujourd'hui...

06

Le projet
d'établissement
2026-2030

09

5 axes stratégiques

12

- 1 | Construire et déployer
une stratégie RSE
durable et exemplaire
- 2 | Santé
Recherche
Handicap
Une stratégie partagée
- 3 | Renforcer
l'impact et l'attractivité
de la formation
- 4 | Mission sport de haut-niveau
*Accompagnement à la haute
performance*
- 5 | Stages sportifs & stratégie d'accueil
*De l'excellence sportive au sport
pour tous...*

S'organiser pour mieux
travailler ensemble

26

Suivi et évaluation
du projet

30





Jérôme FOURNIER

Directeur des sports
Ministère des Sports, de la Jeunesse
et de la Vie associative

Le projet d'établissement 2025-2030 du CREPS Vichy incarne une étape majeure dans sa transformation.

Engagé dans une expérimentation législative innovante et structurante, l'établissement s'appuie sur une expertise reconnue et des infrastructures de premier plan pour franchir un nouveau cap.

La proposition de loi expérimentale associée engage une transformation ambitieuse de l'établissement et renforce sa capacité à répondre aux besoins des usagers.

Ce projet d'établissement porte ainsi l'ambition d'un CREPS pleinement ancré dans son territoire.



Renaud PFEFFER

Vice-Président de la Région
Auvergne-Rhône-Alpes en charge
de la sécurité et du sport

La région Auvergne-Rhône-Alpes est la grande région du sport, avec l'accueil des plus grands événements sportifs internationaux, à l'instar des Jeux olympiques et paralympiques d'hiver de 2030 qui se dérouleront dans nos Alpes françaises.

Dans ce territoire d'exception et depuis 10 ans maintenant, la région a investi considérablement dans le CREPS de Vichy pour en faire une pépite au niveau national, également reconnue à l'international.

L'évolution de cet établissement n'est pourtant pas achevée, et la Région continuera d'accompagner son développement, au service du sport de très haut niveau, de la santé et du handicap, tout en valorisant le territoire dans lequel il s'inscrit.

Poursuivons tous ensemble le travail déjà accompli !



Bruno FEUTRIER

Délégué régional académique
à la jeunesse, à l'engagement
et aux sports

Le CREPS de Vichy, centre important de la préparation des équipes de France pour les JOP de Paris 2024, est aujourd'hui une structure de référence au plan national.

Son nouveau projet d'établissement 2026-2030 conforte les priorités stratégiques autour de l'accompagnement vers la haute performance, du sport santé et de l'accessibilité à toutes et à tous.

Il s'inscrit également dans une perspective de nouvelle gouvernance, qui offre l'opportunité pour le CREPS de poursuivre son développement et de renforcer la coopération entre l'Etat, l'agglomération et la région autour d'une ambition sportive commune.



Jean-Sébastien Laloy

Président du Conseil d'Administration
Vice président de Vichy Communauté
Maire de Cusset

Le projet d'établissement 2026-2030 du CREPS de Vichy prolonge une transformation ambitieuse qui renforce son rôle au service du sport, de la formation et des territoires.

Fort d'infrastructures modernisées, d'équipes engagées et d'une reconnaissance nationale, l'établissement souhaite accroître son impact autour de priorités stratégiques intégrant performance, inclusion, santé, recherche et développement territorial.

Face aux enjeux sociaux, environnementaux et organisationnels, le CREPS affirme sa volonté d'innover, de coopérer et de s'adapter.

Soutenu par des partenariats solides, ce projet collectif vise à consolider son rôle de référence à l'horizon 2030, durablement encore.



Le CREPS de Vichy a changé...

Une transformation ambitieuse
au service de la performance
et des territoires

De la loi NOTRe à l'héritage de Paris 2024...

En 2026, la décentralisation partielle des CREPS au profit des régions, engagée par la loi du 7 août 2015 relative à la nouvelle organisation territoriale de la République, fête son dixième anniversaire.

Cette réforme poursuivait une double ambition : consolider l'ancrage territorial d'un réseau d'établissements capables d'exercer des missions nationales – notamment en matière de sport de haut-niveau, de service public de formation et d'expertise – tout en répondant aux besoins spécifiques des territoires dans les domaines de l'animation sportive régionale, de la formation et des équipements sportifs.

A l'aube des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024, cette dynamique visait également à moderniser et étendre les établissements pour en faire des centres de préparation aux Jeux de premier plan.

Selon le recensement de l'association *Régions de France*, près de 316 millions d'euros ont ainsi été investis dans les 17 CREPS durant cette période.

Une transformation du CREPS de Vichy au service du projet

Le CREPS a su tirer parti de ce double contexte dans le cadre de son projet d'établissement "**Le CREPS change ! 2020-2024**". Sa transformation s'est amorcée avec un exceptionnel programme de rénovation et de modernisation des infrastructures d'un montant de 40 M€, financé à parité entre l'État et la région Auvergne-Rhône-Alpes. Les travaux ont été livrés en un temps record en 2022 malgré le contexte inédit de la crise sanitaire liée à la COVID-19, qui a paralysé l'ensemble de l'activité nationale.

Une identité renforcée autour de trois priorités stratégiques

A l'issue de ce processus de mutation, le pari est pleinement réussi. Le CREPS figure désormais parmi les premiers établissements du réseau national tant en matière de rayonnement que de résultats. Il a su renforcer son identité autour des trois axes majeurs : l'accompagnement à la haute performance sportive, la santé ainsi que le sport-handicap. À la demande expresse de la région, la question du handicap a constitué le fil conducteur des réalisations patrimoniales et des actions conduites.

De l'ancrage territorial à la reconnaissance olympique

Au-delà de son rattachement organique à ses deux tutelles – l'État et la région – le CREPS a renforcé son ancrage territorial avec le développement régulier de projets ambitieux avec l'agglomération de Vichy durant cette période. La labellisation conjointe du CREPS et de Vichy Communauté par le Comité d'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques a permis de faire du territoire un des principaux centres de préparation aux Jeux de Paris 2024. Le site a accueilli 31 équipes olympiques et paralympiques, 220 athlètes dans 18 disciplines sportives qui ont remporté 52 médailles, dont 19 en or.

Une montée en puissance des moyens

Le **budget de l'établissement a progressé de 56 %** depuis 2020, confirmant la pertinence des orientations stratégiques engagées et attestant, dans la continuité de son précédent projet, de sa vitalité et de son ambition.

La dynamique engagée s'est également traduite par un renforcement notable des ressources humaines. L'équipe permanente est passée de 62 agents en 2020 à plus de 80 en 2026, illustrant la montée en puissance des missions confiées à l'établissement.

Le bilan du projet d'établissement, présenté au Conseil d'administration du 11 avril 2025, a suscité une large satisfaction des administrateurs, qui ont salué l'engagement et l'implication des équipes dans la réussite du projet.



Un socle solide pour les ambitions 2026–2030

Au terme du projet 2020–2024, le CREPS de Vichy a non seulement répondu aux exigences de ses tutelles historiques mais a également consolidé son positionnement comme acteur majeur du développement territorial aux côtés de Vichy Communauté.

La modernisation des infrastructures, la progression budgétaire, le renforcement des équipes et la diversification des activités traduisent une montée en puissance globale de l'établissement, tant dans ses capacités opérationnelles que dans son niveau d'expertise. Aujourd'hui, le CREPS repose sur un socle solide et se tourne vers l'avenir, avec un nouveau projet d'établissement 2026–2030.

Thomas SENN, directeur du CREPS de Vichy

Le CREPS de Vichy aujourd'hui...

Des valeurs partagées, moteur de performance et d'innovation

Aujourd'hui, le CREPS de Vichy affiche une identité forte, fondée sur la formation professionnelle et l'excellence sportive. Une identité qui s'enrichit avec des champs d'expertise reconnues que sont la préparation sportive en condition environnementale contrôlée, la santé, la recherche et le handicap.

Ces axes structurants traduisent une approche globale de la performance, attentive à l'accompagnement de chaque typologie de parcours sportif.

L'établissement occupe une place singulière au sein de son écosystème territorial et partenarial, où il agit comme un acteur fédérateur, catalyseur d'initiatives et de coopérations.

Il s'inscrit dans une dynamique permanente de mouvement et d'évolution, dans une logique de transversalité où chaque changement s'attache à la cohérence du projet collectif.

Les valeurs socles telles que l'engagement, l'exigence de la qualité de service public, la loyauté, la solidarité, la bienveillance viennent nourrir collectivement cette dynamique grâce à un management transparent et responsable, favorisant un climat de coopération durable et une confiance collective.

Une tendance constante à regarder vers l'avenir et innover caractérise le CREPS de Vichy, lui permettant d'envisager sereinement son projet d'établissement quel que soit l'évolution de son environnement organisationnel et structurel.

Un état des lieux nécessaire pour un CREPS en évolution

Depuis 2018, la montée en puissance du CREPS a généré un décalage entre les projets stratégiques et les capacités organisationnelles à les soutenir pleinement.

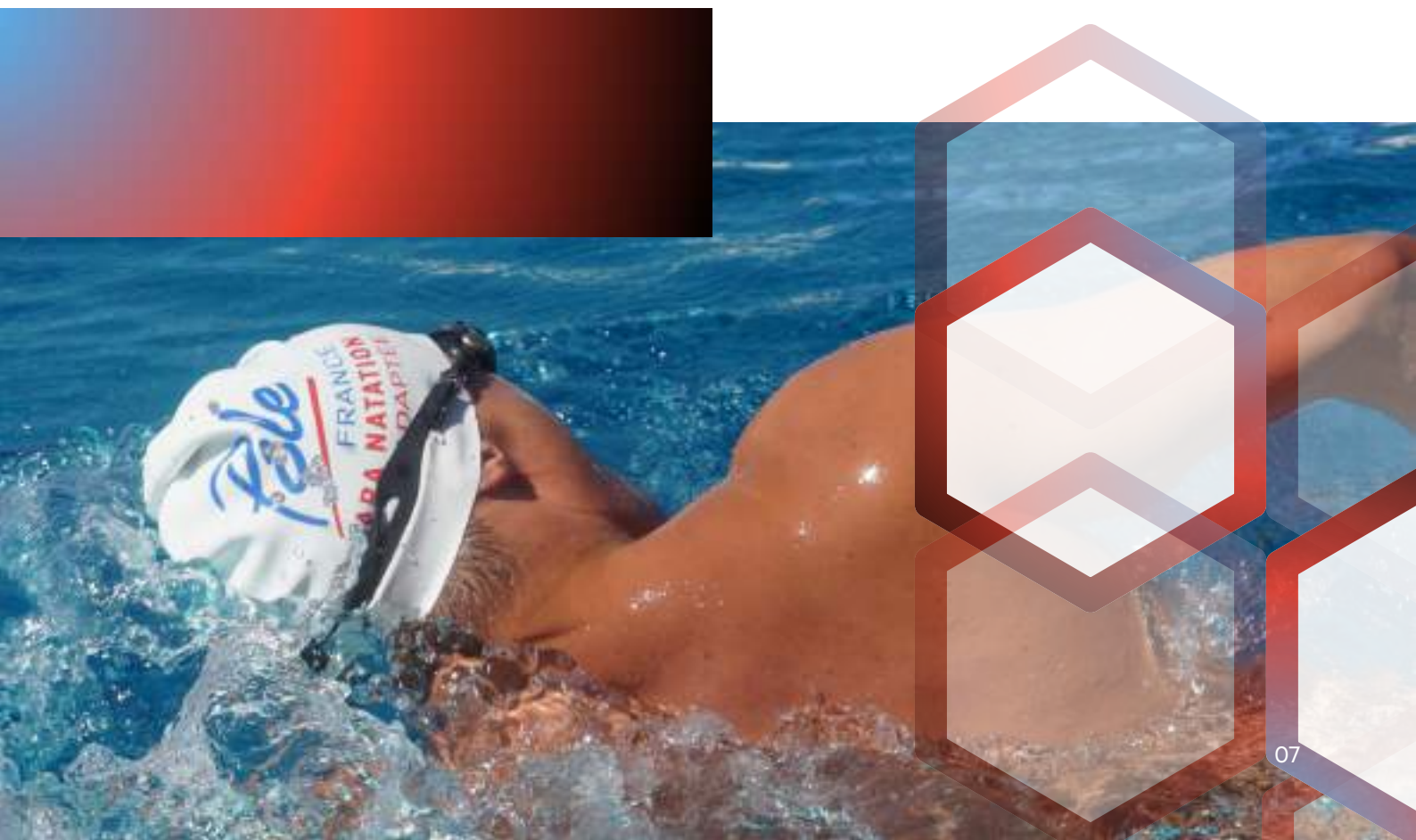
2025 a été l'occasion de faire un état des lieux des points d'amélioration à structurer au sein de l'établissement, objectivé par différentes démarches d'évaluation :

-  Inspection santé et sécurité au travail (ISST) en février 2025
-  Audit organisationnel déclenché par l'équipe de direction et réalisé par le cabinet ACTIM, ayant relevé des dysfonctionnements internes et des marges d'amélioration dans l'organisation
-  Audit sur les risques psychosociaux (RPS) auprès de l'ensemble des agents, révélant des axes de progrès en matière de conditions de travail et de management

Ces analyses ne mettent pas en évidence de situation critique, mais soulignent la nécessité d'adapter l'organisation interne et de faire évoluer les pratiques managériales pour bâtir le CREPS 2.0.

Le projet d'établissement 2026-2030 s'inscrit dans cette dynamique et repose sur une articulation claire entre, ambition stratégique affirmée et cadre opérationnel renforcé qui s'appuyera sur l'élaboration d'un projet d'administration. Ce dernier sera le garant de sa mise en œuvre effective.

L'amélioration des processus de travail et de l'organisation interne constitue un levier déterminant. Elle conditionne la capacité du CREPS à consolider durablement ses acquis et à franchir une nouvelle étape de son développement.



Chiffres

2025



9 M€

millions d'euros de budget
+ 56 % par rapport à 2020



9,2ha

dont 10 500 m²
d'installations sportives couvertes



80 000

repas



35 000

nuitées



9 000 *journées*

"stages équipes de France"



85 *agents*

14 *dont agents région*



84

sportifs inscrits dans les PPF accompagnés au quotidien



632

stagiaires en formation



404 *bénéficiaires de dispositifs de la maison sport-santé*



3

publications scientifiques internationales

Le projet d'établissement 2026-2030



Un rayonnement élargi,
du territorial à l'international

Le nouveau projet contribuera à accroître encore le rayonnement du CREPS dans son écosystème institutionnel et partenarial, du niveau territorial jusqu'à l'international.

Désormais reconnu comme un opérateur territorial de référence, le CREPS a pour ambition de porter et de co-construire la mise en œuvre de priorités politiques et de projets ambitieux aux côtés de ses partenaires, au premier rang desquels l'Université Clermont Auvergne et le Centre hospitalier de Vichy.

Un projet de gouvernance
sportive unifiée comme levier
de développement

Le rapprochement institutionnel avec l'agglomération de Vichy Communauté dans le cadre d'une gouvernance sportive unifiée du territoire peut créer une dynamique inédite. Cette perspective avancée s'inscrit dans le cadre d'une expérimentation prévue à l'article 37-1 de la Constitution française.

Ce projet renforce la stratégie identitaire de développement de missions en matière de santé et de recherche tout en renforçant les missions traditionnelles du CREPS autour du sport de haut-niveau et de la formation.

Cette démarche s'inscrit dans une logique permanente de complémentarité de l'action publique, tout en veillant à garantir l'exigence d'une cohérence territoriale.

L'horizon des Alpes 2030 : une opportunité stratégique pour le haut-niveau

La perspective des Jeux Olympiques et Paralympiques d'hiver de 2030 constitue une opportunité majeure pour conforter le rôle du CREPS dans l'accompagnement des fédérations sportives vers la haute performance.

Cette échéance devra notamment permettre de déployer une action ciblée, pour le compte de la région Auvergne-Rhône-Alpes, auprès des sportifs régionaux engagés dans la préparation de cette compétition internationale, en mobilisant l'ensemble des ressources d'expertise, d'entraînement et de suivi mises à leur disposition.

La Maison Régionale de la Performance jouera un rôle déterminant pour soutenir les parcours de performance et favoriser les conditions de réussite des athlètes.



L'engagement social et environnemental au cœur du projet

Le projet d'établissement du CREPS de Vichy doit s'inscrire dans une dynamique sociale et environnementale, en cohérence avec les évolutions de la société, afin de garantir une action exemplaire et responsable au quotidien.

Cet engagement transversal irrigue l'ensemble des axes stratégiques et est identifiable grâce au pictogramme 1, apposé aux objectifs opérationnels.



1





L'inclusion... une priorité structurante

La dimension renforcée en matière d'inclusion, et l'attention particulière portée aux publics en situation de handicap — souhaitées par la région lors du précédent projet —, sont devenues, et resteront, une priorité évidente dans les actions conduites par le CREPS. Elles seront repérables avec le pictogramme 2.



2

Structurer, piloter, évaluer : les conditions de la réussite

L'ambition du CREPS suppose une organisation des services efficace et une mise en œuvre de son action structurée, collective, transversale et responsable. Dans cette perspective, l'établissement se dotera d'un projet d'administration.

Cette démarche précisera les modalités opérationnelles de l'action de l'établissement, notamment autour de plusieurs priorités :

- Management et organisation interne
- Renforcement de la transversalité
- Déploiement d'outils numériques adaptés
- Optimisation des processus et des pratiques professionnelles

Le contexte de l'expérimentation nécessitera un pilotage exigeant de l'établissement s'appuyant sur une maîtrise budgétaire rigoureuse, une évaluation méthodique et régulière de l'ensemble des actions engagées. Les objectifs opérationnels intégrant cette perspective d'évolution porteront le pictogramme 3.



3





5 axes stratégiques

intégrant les dimensions transversales



Responsable
et engagé



Inclusion



Gouvernance
sportive unifiée

01

Construire et déployer une stratégie RSE durable et exemplaire



Un CREPS toujours plus engagé et responsable

Le CREPS joue un rôle essentiel dans la transmission des valeurs du sport au service de la société. Engagé dans une démarche de développement durable depuis 2020, le projet d'établissement 2026-2030 marque une nouvelle étape dans sa stratégie RSE – Responsabilité Sociétale de l'Etablissement – dans sa culture organisationnelle et ses activités quotidiennes.

Il affirme ainsi son engagement éthique, social et environnemental. La diversité des publics accueillis – sportifs de haut-niveau, mineurs, apprenants, personnes en situation de handicap et publics éloignés de la pratique sportive – constitue une richesse et une responsabilité majeure pour l'établissement.

Les actions déployées permettront d'agir toujours plus efficacement pour réduire son impact environnemental, favoriser l'inclusion, garantir le bien-être des collaborateurs et des usagers, ainsi que de contribuer au développement territorial.

Partenaires



Services de l'Etat : DRAJES, SDJES, Préfecture, Rectorat

Collectivités territoriales | Tous les collaborateurs

Entreprises Engie, MGEN, API, Esat Allier

Associations CDOS, CIDFF, LPO, Colosse aux pieds d'argile,
Association France Addiction

01

Réduire l'impact environnemental du CREPS en développant des pratiques écoresponsables

-  Promouvoir et instaurer une culture de l'achat durable et responsable pour favoriser une consommation sobre et respectueuse de l'environnement, notamment par la lutte contre le gaspillage alimentaire, le tri des déchets, le recyclage...
-  Sensibiliser tous les acteurs aux enjeux écologiques, encourager les bonnes pratiques ainsi que l'émergence d'initiatives innovantes, notamment en matière d'écogestes, de mobilité et de sobriété numérique
-  Protéger et valoriser le patrimoine naturel du CREPS en renforçant les actions en faveur de la biodiversité et en développant une gestion raisonnée des espaces verts

02

Favoriser le bien-être et l'épanouissement de chacun en promouvant l'inclusion et le respect de la dignité humaine

-  Faire du CREPS un acteur de référence en matière d'éthique sportive en formant tous les publics à la prévention des violences, des discriminations et des stéréotypes
-  Améliorer la qualité de vie et les conditions de travail des agents en favorisant l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes et en développant des actions répondant à leurs besoins
-  Garantir un accueil inclusif en assurant l'accessibilité physique et numérique des personnes en situation de handicap à l'ensemble des activités de l'établissement



03

*Impulser un **engagement concret** de toutes les parties prenantes du CREPS pour un avenir plus durable sur le territoire*



Consolider la stratégie RSE en associant plus largement les parties prenantes et en développant la communication autour de ces enjeux



Contribuer au dynamisme du territoire régional en développant des partenariats locaux et des projets avec des organismes publics et privés, répondant à des valeurs mutuelles



Assurer une gouvernance transparente, éthique et durable en intégrant la déontologie comme socle de référence dans la conduite des missions de service public



Cibles

Usagers
et personnels

Entreprises prestataires
du site

Collaborateurs et
intervenants

Acteurs du sport

Grand public



Indicateurs

Basés sur le volume :

- des actions de sensibilisation
- des bénéficiaires
- des engagements partenaires
- des opérations de communication

Une association des personnels dynamique et engagée !

L'association des personnels du CREPS qui compte 81 adhérents a pour but de promouvoir le **“vivre ensemble”**. Au-delà des temps de convivialité proposés tout au long de l'année, elle inscrit son action dans une démarche de développement durable en menant des initiatives alliant solidarité, pratique sportive et protection de l'environnement.



02

Santé Recherche Handicap Une stratégie partagée

Les Jeux de Paris 2024 ont marqué l'aboutissement du précédent projet d'établissement.

La nouvelle dynamique du CREPS s'appuie désormais sur l'analyse croisée des orientations des politiques publiques nationales et territoriales, et particulièrement les ambitions portées par l'État, la région Auvergne-Rhône-Alpes et Vichy Communauté.

Une démarche collective, associant analyse documentaire et concertations internes, a fait émerger des objectifs communs. Dans un contexte de transformation du CREPS, marqué par la perspective d'une gouvernance unifiée avec l'agglomération, cet axe représente un levier stratégique majeur au croisement des politiques du sport, de la santé, de la recherche et de l'inclusion.

De cette synergie naît une orientation claire, structurante et à fort impact : l'axe Santé-Recherche-Handicap.



Partenaires

Centre Hospitalier de Vichy
Institut Formation Masso-Kinésithérapie de Vichy
Universités Clermont-Auvergne et Lyon 1
Agence Régionale de Santé
Comité Paralympique Sportif Français
Agence Nationale du Sport | Réseau Grand Insep



01

Structurer les activités de **recherche** au CREPS et pour le CREPS

- Créer un laboratoire de recherche partagé 
- Financer l'activité de recherche 
- Favoriser le développement de l'enseignement supérieur sur le territoire 
- Développer et partager l'expertise scientifique du CREPS  

02

Développer l'impact et la **reconnaissance de la Maison Sport-Santé (MSS)** à l'échelle nationale et territoriale et élargir le champ d'action

- Valoriser les résultats de la MSS 
- Devenir une MSS de territoire  
- Créer un programme "Pôle Actif Ado" 
- Ouvrir la MSS aux sportifs de haut-niveau 
- Être acteur du "CityLab"

Le "Pôle Actif Ado" est un programme d'éducation à la santé pour les adolescents.

03

Faire du CREPS un centre d'expertise **en médecine du sport** et en rééducation

- Créer un centre spécialisé dans la prise en charge des sportifs blessés 
- Devenir une ressource territoriale en médecine du sport 

04

Déployer une démarche structurée d'**accessibilité et d'inclusion du handicap** au sein des missions de service public du CREPS

- Développer l'inclusion du handicap dans les activités du CREPS 
- Soutenir l'accompagnement du haut-niveau 
- Consolider l'accessibilité de l'établissement 



Cibles

Sportifs et parasportifs
de haut-niveau

Encadrements
techniques fédéraux

Tous les publics
du territoire

Communauté
scientifique et médicale



Indicateurs

Basés sur le volume :

- des communications et collaborations doctorales
- des prises en charge du centre de rééducation
- des accompagnements, accueils et offres de formation
- des conventions associatives

Évaluation des effets et résultats des programmes

Recherche Création d'un laboratoire partagé

Le CREPS de Vichy et les laboratoires AME2P et ACTé de l'Université Clermont Auvergne développeront des travaux transversaux aux dimensions santé et performance.

Ce nouvel espace innovant et interdisciplinaire offrira des opportunités d'échange et de co-construction.



Le Pôle Ressource National Sport-Santé

au cœur de la politique publique sport-santé

Opérateur de la Stratégie Nationale Sport-Santé (SNSS), le PRN2S ouvre un nouveau cycle après l'Acte I (2019-2024) en s'engageant activement dans l'Acte II (2025-2030) porté conjointement par les ministères des Sports et de la Santé.

Sa mission est claire : accompagner la Direction des Sports, structurer l'écosystème et soutenir le déploiement opérationnel des politiques publiques afin de faire de l'activité physique et sportive un levier essentiel de santé publique.

Implanté au CREPS de Vichy depuis 2016, le pôle s'appuie sur la dynamique sport-santé de l'établissement, renforcée par le renouvellement de sa convention, ainsi que sur l'engagement du territoire de Vichy dans la promotion et la structuration du sport-santé.

1 - Promouvoir le développement d'une offre sport-santé accessible et adaptée aux besoins des publics

Diffuser les connaissances et ressources par l'organisation de colloques annuels, la participation et les interventions à des événements du secteur du sport et de la santé



2 - Renforcer et dynamiser le réseau des Maisons Sport-Santé | MSS

Animer, accompagner et rendre visible le réseau MSS pour tous les publics

Evaluer le programme MSS au regard des objectifs fixés



3 - Développer et structurer l'offre de formation en sport-santé

Créer un certificat complémentaire pour les éducateurs sportifs



4 - Expérimenter et innover

Repérer et tester de nouveaux projets sport-santé

Implémenter des projets de recherche en privilégiant une approche en "recherche-action"

Identifier, capitaliser et valoriser les bonnes pratiques



Partenaires

Ministère chargé de la Santé
Universités | Fédérations sportives
Comité National Olympique et Sportif Français
Collectivités territoriales | Organismes de santé



Cibles

Coeur de cible : tous les publics
Maisons Sport-Santé
Réseau des CREPS | Mouvement fédéral sportif



Indicateurs

Basés sur le volume :

- des actions d'animation du réseau MSS
- des personnes accompagnées et/ou prises en charge par les MSS
- des éducateurs sportifs ayant obtenu le certificat complémentaire "sport-santé"
- des opérations labellisées "Le Mois de l'Activité Physique et Sportive" | MAPS

Le Mois de l'Activité Physique et Sportive

MAPS | Opération nationale
de la SNSS 2025-2030

Chaque année en septembre, partout en France, citoyens, associations et acteurs publics s'engageront pour proposer des activités accessibles à tous, lutter contre la sédentarité et promouvoir la santé par l'activité physique. Le PRN2S jouera un rôle clé dans la promotion et la mobilisation des réseaux sport-santé.



03

Renforcer l'impact et l'attractivité de la formation



Partenaires

DRAJES AURA
Campus ADASA
Mouvement fédéral sportif
Universités
Vichy Communauté

Le développement de la formation professionnelle constitue un levier structurant du projet d'établissement 2026-2030.

Dans un environnement marqué par l'évolution des métiers du sport, des attentes des publics et des politiques publiques, le département de la formation consolidera son positionnement pour renforcer son impact.

Cette ambition repose sur une offre de formation adaptée, lisible et attractive, soutenue par des partenariats solides et une visibilité accrue.

Elle implique également une exigence élevée de qualité de service pour les usagers ainsi qu'une organisation interne efficiente, appuyée sur un pilotage renforcé de l'activité formation.



Cibles

Jeunes issus
du système scolaire

Animateurs et
entraîneurs en activité

Sportifs de haut-niveau

Candidats en situation
de handicap

Personnes en recherche
de reconversion
professionnelle

01

Adapter et développer une offre de **formation attractive et lisible**



Proposer et ajuster une offre répondant aux besoins des publics, des territoires et du secteur professionnel



Construire une offre enrichie transversale et adaptée intégrant les grands enjeux sociétaux



Consolider les marchés et anticiper les évolutions réglementaires pour sécuriser l'activité et saisir des opportunités

02

Renforcer l'**ancrage** institutionnel, les partenariats et la **visibilité**



Consolider les relations institutionnelles pour des coopérations structurantes



Développer des partenariats innovants au service de projets partagés



Renforcer la promotion de l'activité en valorisant l'expertise, les résultats et les actions

03

Garantir la **qualité de service** au bénéfice des usagers



Garantir un haut niveau de qualité de la formation et d'équité d'accès



Améliorer l'expérience apprenants et partenaires en développant des outils et services numériques facilitants



Enseigner des pratiques professionnelles intégrant les responsabilités sociétales et d'exemplarité



04

Optimiser l'organisation et **renforcer le pilotage** de l'activité formation



Fluidifier le fonctionnement interne et sécuriser les processus



Capitaliser et diffuser le savoir-faire internes



Renforcer le pilotage de l'activité formation en visant une meilleure viabilité économique



Indicateurs

Basés sur le volume :

- des formations et des sessions
- des apprenants

Taux de réussite et d'insertion professionnelle

Part de la formation dans les ressources propres du CREPS

Formation continue des entraîneurs

La confirmation d'un travail collectif au service du haut-niveau régional :
créer, adapter et dispenser des formations continues à destination des entraîneurs du territoire, dans les domaines liés à la performance sportive, selon les besoins exprimés par les publics cibles.

04

Mission sport de haut-niveau Accompagnement à la haute performance



Fort de la réussite du projet 2020-2024 au regard des ambitions fixées, la Maison Régionale de la Performance (MRP) et le département sport de haut-niveau proposent un projet mutualisé visant à renforcer le positionnement de l'établissement en tant qu'acteur reconnu du sport de haut-niveau sur le territoire et à enrichir davantage son offre d'expertise au service de ce secteur.

Dans cette dynamique, il s'agira, pour les années 2026-2030 de contribuer à la haute performance des collectifs et des sportifs nationaux, qu'ils soient valides ou en situation de handicap, lors des compétitions de référence. Le projet prévoit également l'accompagnement des meilleurs potentiels sportifs et parasportifs de la région. Il repose par ailleurs sur une expertise multidimensionnelle dédiée aux projets des sportifs. Celle-ci intègre l'entraînement, le parcours socio-professionnel, la vie sociale, la dimension mentale, la récupération, l'évaluation et la santé.

Enfin, les évolutions sociales contemporaines amèneront les services à intégrer, dans leurs accompagnements, des thématiques de prévention afin de garantir le bien-être des sportifs.



Fédérations | Liges et Comités | Clubs | Comité Régional Olympique et Sportif
Ministère de l'Education Nationale | Rectorats et Etablissements
Agence Nationale du Sport | Réseaux des CREPS | Réseau Grand Insep

Partenaires



Cibles

Structures labellisées
résidentes et hors CREPS

Equipe de France
et collectifs régionaux

Sportifs de haut-niveau
"isolés"

Cadres du sport en
charge du haut-niveau

Acteurs institutionnels,
politiques et économiques

Mouvement
fédéral sportif

01

Être un **centre de ressources** pour tous les acteurs du sport de haut-niveau du territoire régional et/ou national



Accompagner à 360° les athlètes, les staffs techniques, les structures de formation, les experts des réseaux.



Offrir un niveau d'expertise renforcée grâce à la mutualisation des compétences des services



Construire des prestations innovantes en phase avec l'évolution de la haute performance



Déployer une offre d'accompagnement sur site et hors site des structures relevant des projets de performance des fédérations



02

Être reconnu comme **leader de la stratégie** du sport de haut-niveau sur le territoire régional



Incarnar le sport de haut-niveau auprès des acteurs régionaux et nationaux



Être conseil et force de proposition pour éclairer les décisions des politiques d'accompagnement du sport de haut-niveau



Fédérer l'ensemble des acteurs intervenant dans toutes les dimensions des projets de performance



Impulser des projets de développement de l'expertise et d'accompagnement à la performance



Indicateurs

Basés sur le volume :

- des accompagnements réalisés et de la diversité des disciplines
- des contributions aux préparations des compétitions internationales
- des actions liées au rayonnement et au développement de l'expertise

Loïc Vergnaud

Para cycliste - 5 médailles paralympiques

"Pour ma préparation aux Jeux de Paris 2024, les équipes du CREPS et de la MRP m'ont apporté un soutien important. J'ai bénéficié d'un accompagnement scientifique et humain quotidien durant les stages en altitude simulée. Aujourd'hui, le CREPS est un acteur majeur de mon projet sportif orienté vers les JOP de 2028".



05

Stages sportifs & stratégie d'accueil

De l'excellence sportive au sport pour tous...

Au cœur de la performance sportive, le CREPS affirme son rôle d'acteur clé dans la préparation des sportifs de haut-niveau, en lien étroit avec les fédérations, tout en soutenant le développement du sport à l'échelle régionale.

Il ambitionne de renforcer ses collaborations avec les directions techniques nationales et régionales afin de bâtir des partenariats solides, au service des ambitions françaises pour les Jeux de Los Angeles 2028 et les Jeux des Alpes françaises 2030. Le projet d'établissement visera à concrétiser ces engagements partagés en misant sur une qualité d'accueil renforcée par la mutualisation des moyens et des services d'expertise du CREPS. Il s'engagera également à proposer un accueil pensé pour répondre à la diversité de tous les publics.

Les actions menées auront pour objectif de développer les synergies entre l'ensemble des partenaires institutionnels tout en consolidant l'ancrage territorial de l'établissement. La mutualisation des moyens avec Vichy communauté sera un levier fort de développement d'actions et d'optimisation des ressources à tous les niveaux.



Partenaires

Mouvement fédéral sportif :
Directions Techniques Nationales
Equipes Techniques Régionales
Vichy Communauté
Agence Nationale du Sport
Réseau Grand Insep



Cibles

Tous les publics
du CREPS

Equipes olympiques
et paralympiques

Collectifs France | Elite | Relève

Délégations internationales

Equipes et sélections régionales

01

Garantir un **accueil de qualité et inclusif** au service de tous les usagers



Assurer une qualité d'accueil homogène, quelle que soit la diversité des publics et les périodes d'activité



Optimiser la transversalité et la complémentarité des compétences internes au bénéfice de l'utilisateur



Structurer des offres intégrées "packagées" répondant à l'ensemble des besoins, grâce à une coordination des acteurs internes et externes



02

Développer l'activité en renforçant l'attractivité et le rayonnement du CREPS



Consolider les liens avec le mouvement sportif fédéral national et régional par des actions de promotion ciblées



Développer l'accueil de séminaires des cadres des directions techniques nationales



Générer un volume d'activité permettant de répondre aux enjeux économiques et d'accroître la capacité d'autofinancement



03

Consolider l'accueil de l'**excellence sportive** et la fidéliser



S'inscrire pleinement dans les stratégies du sport de haut-niveau des équipes de France A, des collectifs olympiques et paralympiques, ainsi que des plans de performance fédéraux de formation des jeunes talents



Accueillir des délégations internationales, contribuant à la dynamique de préparation des équipes de France



Mettre à disposition une qualité d'équipements sportifs de pointe et assurer leur parfaite gestion à l'appui de compétences expertes



Déployer des innovations technologiques numériques dédiées à l'entraînement de la haute performance



Indicateurs

- Fréquentation : hébergement, restauration et installations sportives
- Typologie des publics accueillis
- Part des recettes de l'activité accueil dans les ressources propres du CREPS

Stéphane Lecat

Directeur Technique National - Fédération française de triathlon

"La Fédération Française de triathlon a souhaité consolider son partenariat avec le CREPS de Vichy pour l'accueil de ses collectifs nationaux tout au long de l'Olympiade de Los Angeles 2028. L'objectif est de pouvoir asseoir les bonnes conditions de préparation sportive et d'accueil du site de Vichy pour les collectifs jeunes et particulièrement la préparation aux compétitions majeurs du groupe paralympique de para triathlon".





**S'organiser pour
mieux travailler
ensemble**

Projet d'administration



Le projet d'administration du CREPS traduit de manière opérationnelle la mise en oeuvre des orientations stratégiques définies dans le projet d'établissement 2026-2030.

Élaboré à partir des conclusions de l'audit de fonctionnement lancé par l'équipe de direction au printemps 2025 et des recommandations qui en sont issues, il constitue une feuille de route destinée à structurer et renforcer l'action collective au service des ambitions de l'établissement.



Objectif

- Améliorer en continu l'organisation interne des services et le fonctionnement de l'établissement



Périmètre

- Champ d'intervention actuel
- Perspectives de développement inscrites en 2026-2030
- Projet de gouvernance sportive unifiée



Principes

- Vision commune pour l'ensemble des activités du CREPS
- Partage de valeurs et engagement des personnels

**01**

Des valeurs et des pratiques managériales partagées

01

S'accorder sur des principes managériaux communs afin de construire une équipe d'encadrants cohérente dans ses actions et ses interactions

02

Développer une culture managériale partagée à travers l'élaboration d'une charte et d'un référentiel, permettant à chacun d'ajuster ses pratiques dans une cohérence collective

03

Accompagner et consolider les compétences managériales des responsables par des actions de formation et des temps d'échanges de pratiques entre pairs

**02**

Un accueil de qualité pour l'ensemble des usagers

01

Construire et partager une charte "Accueil" garantissant un niveau d'exigence commun

02

Assurer un égal traitement des usagers dans l'ensemble des prestations et des services

03

Renforcer la qualité de la relation avec les prestataires afin de garantir un niveau optimal de service

04

Mettre en place des outils d'évaluation de la satisfaction des usagers afin d'inscrire l'amélioration continue au cœur des pratiques

**03**

Une organisation interne structurée et collaborative

01

Travailler collectivement sur la définition et le respect des processus et des échéances

02

Redéfinir et rendre lisibles les rôles et responsabilités de chacun

03

Renforcer la coopération entre les services et développer les dynamiques de travail transversal

04

Organiser la circulation de l'information afin de fluidifier le fonctionnement collectif

05

Veiller à l'adéquation entre les ressources mobilisées et les objectifs fixés

06

Impulser une dynamique d'engagement, de responsabilité et d'exigence partagée

**04**

Des conditions de travail sereines et sécurisées

01

Intégrer pleinement les enjeux de qualité de vie et des conditions de travail (QVCT), avec un plan d'actions issu du diagnostic des risques psychosociaux (RPS)

02

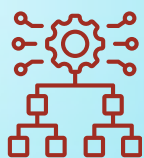
Préserver l'équilibre professionnel des agents en organisant et régulant la charge de travail

03

Favoriser l'engagement de l'ensemble des agents dans la mise en œuvre du projet collectif

04

Maintenir un dialogue social de qualité en associant les représentants du personnel aux évolutions organisationnelles

**05**

Un système d'information transformé

01

Moderniser les modalités de transmission et les outils de travail

02

Faciliter l'accès aux ressources pour les agents avec la création d'un Intranet

03

Structurer un système d'information au service du pilotage stratégique et opérationnel

04

Développer le système d'information afin d'accompagner et sécuriser les évolutions

**06**

Un patrimoine entretenu et valorisé

01

Structurer le suivi et la gestion du patrimoine immobilier de l'établissement

02

Elaborer un plan pluriannuel de valorisation et d'évolution en lien avec la région, en cohérence avec le projet

03

Identifier et organiser les missions liées à la sécurité des biens et des personnes

**07**

Un pilotage éclairé et efficient au service du projet

01

Définir des indicateurs de suivi des activités par département et en assurer le partage transversal ainsi que la diffusion en interne

02

Évaluer la cohérence, la pertinence et la faisabilité des projets et des actions engagées afin d'éclairer la prise de décision

03

Organiser le rendu-compte pour des prises de décision autour du projet commun d'établissement

04

Clarifier et rendre lisibles les orientations et choix stratégiques

Suivi et évaluation du projet

Comité de pilotage : direction & référents du projet

*Suivi continu
trimestriel*

“Piloter dans l’action”

Réunion du conseil stratégique du CREPS

- Suivi des actions
- Actualisation des indicateurs
- Identification des écarts

*Bilan
annuel*

Bilan annuel structuré et formalisé dans le rapport d’activité de l’établissement

- Suivi des actions et réalisations
- Comparaison objectifs / indicateurs
- Analyse des écarts
- Ajustement

*Bilan
intermédiaire
en 2028*

“A mi-parcours”

Bilan intermédiaire

- Vérification de la pertinence globale du projet
- Révision et ajustement des priorités



Projet d'établissement 2026-2030 CREPS Auvergne-Rhône-Alpes de Vichy

Direction
de la publication :
Thomas SENN

Conception :
Service
communication
du CREPS

Rédaction :
Comité stratégique
et service
communication

Crédits photos

Ligue Auvergne-Rhône-Alpes de basket-ball
Fédération Française handisport
CNOSF
CPSF
Vichy Sport
CREPS Vichy



CREPS

Auvergne-Rhône-Alpes
— Vichy



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes



MINISTÈRE
DES SPORTS,
DE LA JEUNESSE
ET DE LA VIE ASSOCIATIVE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



AGENCE
NATIONALE
DU SPORT

